

Introduction

Mot du Maire, démarches changement d'adresse, histoire de la Commune

O6 Présentation

Mairie et infos pratiques, organigramme

Vie pratique
Plan de la Commune, les équipements, gestion des déchets, eau et assainissement, transport

16 Jeunesse
Vie scolaire, accueil périscolaire, cantine, tarifs

18 Vie de la commune Culture, pass Gérardmer Hautes Vosges, vie associative, solidarité (CCAS, MSVS et Relais Petite Enfance), numéros utiles

#### **Mairie de Granges-Aumontzey**

1 rue de Lattre-de-Tassigny 88640 Granges-Aumontzey **Crédit photos et illustrations :** Baudonnel Valentine, Freepik

Impression : Mairie de Granges-Aumontzey
Directeur de la Publication : Thomas Frédéric
Conception et réalisation : Baudonnel Valentine

Version 2024



**Frédéric Thomas** 

Maire et Vice-Président de la Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges

### Le mot du Maire

Vous venez d'emménager depuis peu dans la Commune de Granges-Aumontzey, l'équipe Municipale et moi-même vous souhaitons une cordiale et chaleureuse bienvenue. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous installer dans la Commune, ce qui témoigne d'une qualité de vie que nous envient les grandes villes. Pour vous permettre de profiter pleinement de ses atouts et vous associer à la dynamique de notre bourg, nous avons souhaité vous offrir les informations dont vous avez besoin par le biais de ce livret. lci sont réunies les informations essentielles à votre vie quotidienne. Les responsables des diverses associations locales seront heureux de vous accueillir et de vous proposer leurs activités. La Mairie, qui se doit d'être la Maison de Tous, se tient à votre disposition pour toutes vos démarches administratives. À bientôt.

> Bien cordialement, Frédéric Thomas



La Vologne au centre du bourg

# J'emménage à Granges-Aumontzey Vous venez d'emménager

N'oubliez pas d'indiquer votre changement d'adresse :



# L'histoire de deux communes Granges-sur-Vologne et Aumontzey

La Commune nouvelle de Granges-Aumontzey est née de la fusion de la commune de Granges-sur-Vologne et celle d'Aumontzey au 1er janvier 2016. Cette fusion créant une Commune Nouvelle officialise administrativement les liens qui unissaient historiquement les deux communes, devenus très forts depuis le XIX-ième siècle et l'essor de l'industrie textile sur les rives de la Vologne.



#### Histoire de Granges-sur-Vologne

Les premières traces d'occupation humaine à Granges-sur-Vologne remonteraient à la préhistoire. L'aire des premiers habitants y était très restreinte et consistait à quelques cabanes informes, assises au bord de la rivière et dissimulées dans les fourrés, et quelques grottes creusées sous les Roches des Baumes.

Au fil du temps les premiers groupes d'habitants des différents hameaux que sont Genazeville, Granges, le Bas de Granges, les Cours de l'Aitre, les Paires, les Cherrières et les Voids furent désignés, dans leur ensemble sous le nom de Gringeaux, de grange/gringe en langage ancien.

Au cours des siècles naquirent d'autres hameaux dont Frambéménil, le Pré Genet, les Chappes, le Poutreau, les Huttes, le Spoix, Berchigranges et Gadémont, le tout réparti en cinq communautés formant le Ban de Granges, réunion des intérêts collectifs des différentes communautés.

L'unité de Granges fut réalisée au point de vue administratif et officiellement le 26 décembre 1791.

Le nom de Granges ne désigne une commune que depuis le 10 janvier 1792. Le nom de Granges-sur-Vologne résulte quant à lui d'un décret de 1917.

#### **Quelques chiffres**

Population: 2 646 habitants au 01/01/2024

Superficie: 29,6 km2

Situation géographique : à 13km de Gérardmer, 29 km de Saint-Dié-des-Vosges, 34km d'Épinal

Altitude: de 473 mètres à 922 mètres Jumelée avec Ertingen (Allemagne)

#### **Histoire d'Aumontzey**

Si le nom du village, Amonzei, est attesté du 1393, Aumontzey dépendait du bailliage de Bruyères depuis 1751 puis du canton de Granges en 1793, et du canton de Corcieux en 1801. En 1874, le chemin de fer relie Aumontzey à Laveline-devant-Bruyères, et le 28 juin 1878, la ligne est prolongée jusqu'à Gérardmer. Elle est fermée le 21 mars 1988. L'histoire de la Commune est essentiellement liée aux personnalités qui ont marqué son passé industriel partagé avec Granges. En 1856 Etienne Seitz fonde à Granges une filature et un tissage et en 1860 une filature à Aumontzey. A sa mort en 1884, son gendre, Didier Walter et son épouse héritent du tissage de Namur et de la filature d'Aumontzey.

La chapelle d'Aumontzey, Notre-Dame-du-Saint-Rosaire, à l'architecture de temple oriental, a été voulue par les patrons de l'usine. Plusieurs objectifs ont présidé à cette construction: offrir un lieu de culte plus accessible que l'église de Jussarupt joindre l'utile à l'agréable en construisant une salle agrémentée d'une scène sous la chapelle pour réunir les jeunes du pays et faire du théâtre, pratique enfin, en utilisant le faux clocher pour y construire un château d'eau en béton, alimenté par une pompe puisant une eau potable dans la cour de l'usine et la distribuant à chaque ménage dans les cités ouvrières jouxtant l'usine. Un progrès considérable pour l'époque.



# La Mairie & L'Agence postale

#### Accueil de public

Mairie Granges: 1 rue de lattre de Tassigny

Tous les matins de 8h00 à 12h00

Mardi, mercredi et jeudi après-midi de 13h30 à 17h30 Samedi de 10h00 à 12h00

Mairie Aumontzey: 10 Rue du Huit Mai

Lundi de 13h30 à 17h30 Vendredi de 8h30 à 11h00

**Agence Postale Communale**: 1 rue de lattre de Tassigny

Du lundi au samedi de 10h00 à 12h00 Mercredi après-midi de 14h00 à 16h00

#### Contacts

Mail: mairie@granges-aumontzey.fr

Téléphone: 03 29 51 41 09

#### Quelles démarches administratives?



Copie d'Acte de Naissance, Copie d'Acte de Mariage, Copie d'Acte de Décès, Mariage, PACS, Baptème républicain, Recensement militaire (obligatoire à 16 ans), inscription école.



Passeport, Carte Nationale d'Identité

>>> Se déplacer à la Mairie de Gérardmer ou de Bruyères

N'hésitez pas à nous contacter pour connaitre les pièces justificatives à fournir pour votre démarche avant votre venue en Mairie.

#### Pour vous informer:

Le site internet

granges-aumontzey.fr

Facebook : Mairie de Granges-Aumontzey

Instagram: mairiedegranges\_aumontzey
Panneau Pocket: Granges-Aumontzey

#### Le bulletin municipal

Vologne infos publié quatre fois par an

# Organigramme de la Commune

Le Maire

Frédéric THOMAS

Directrice Générale des Services

Magalie MELINE

#### Service Technique

#### Responsables

**Bertrand BONNE Eric BERNARD** 

#### **Agents techniques** polyvalents

Michael BERNARD Frédéric CLÉMENT **Teddy COLIN** Vanessa CUNY **Fabrice DIDIER Hubert HOUOT** Florian LALEVÉE **Didier VILLAUME** 

#### Agentes en charge de l'entretien des locaux

Caroline BEUDEZ Tiziana DI RITO

#### **ASVP**

Éric BALLAND

#### Service Administratif

#### Secrétaires

Annie AUBRY (+Agence Postale) Delphine DUHAUT (+ccas) **Myriam GAUDEL Martine PANOZZO** Corinne VILLEMIN (+ Agence Postale)

Comptable (+Agence Postale)

**Emmanuelle PENTECOTE** 

#### Communication

**Amélie BOURGUIGNON** 

#### **Service Culturel**

**Benoît GROCOLAS** 

#### Service Informatique

Informaticien

**Benjamin LAPOIRIE** 

#### Service Périscolaire

#### Directeur

**Bastien LIEGEOIS** 

#### **Adjointe**

Malika HAFAIED

#### Secrétaire

**Muriel GAXOTTE** 

#### **Agentes d'animation**

Sylvie GROSGEORGES Julie HENRY **Catherine HUYS** Catherine LALIQUE Laëtitia REMY

#### **ATSEM**

**Delphine CUNIN Jocelyne LEMARQUIS** Christelle MAHEU **Pauline VOIRIN** 

#### Agente d'entretien et aide cuisinière

Sophie BLAISE

#### Hébergement

**Amélie BOURGUIGNON** 



# LÉGENDE

Rue Aristide Briand

2. Des bas Champs

3. Rue Georges Clémenceau

Mairies

Foyer Saint-Paul

Zones artisanales



Sapeurs-Pompiers



Pôle socio-culturel Simone Veil



Médecins



Pharmacie



Dentiste



Maison de retraite



Agence Postale



Retrait d'argent



Relais Office du tourisme



Parcours Botanique



Campings et locations



Sallesdes fêtes



Kiosque Pierre Didier



Gymnase Camille Liévaux



Terrrain Multisports



Cours de Tennis



Stade de la Xavée



Étang du Rayau



École maternelle du Petit Prince



École Jules Ferry



Services technique



Église Saint Georges



Chapelle Notre Dame du St Rosaire (salle polyvalente)



**Funérarium** 



Cimetière



# Les équipements



Nous mettons à disposition des associations et des particuliers des salles pour différentes manifestations et activités (veuillez nous contacter pour les disponibilités et les tarifs). Nous avons aussi divers amménagements extérieurs sportifs et de détente.

Sportifs et de loisirs

Terrains de football
Terrains de tennis
Terrain multisports
Plan d'eau le Rayau
Boîtes à livres
Circuits VTT
Randonnées
Gymnase
Parcs....

### Défibrillateurs

Terrain de tennis de la Xavée Gymnase Camille Liévaux (interieur) Pôle socioculturel Simone Veil (intérieur) Ateliers municipaux (intérieur)





# **Festifs**Salle polyvalente Salle des fêtes...

Mairies Salle des fêtes École Jules Ferry Salle polyvalente



### Gestion des déchets

#### Le ramassage

Depuis le 1er janvier 2022, la collecte des déchets ménagers est gérée par les services de la **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges.** Voici les jours de collecte :

Mardi matin pour la commune de Granges Vendredi matin pour la commune d'Aumontzey

Le dépôt des déchets recyclables s'effectue en apport volontaire dans les conteneurs de tri sélectifs.

La Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges propose également une collecte d'encombrants à domicile, sur inscription téléphonique.

Vous pouvez également déposer vos piles, lunettes et radiographies usagées directement en Mairie!

#### Les espaces propreté

12

Carrefour Rue Marie Joséphine Walter/Route de Frambéménil, Route de Gérardmer, Rue de Blanchefeigne, Rue de Granges, Rue de la Petite Fosse, Rue P. Ancel Seitz, Quai de Vologne, Rue Aristide Briand, Ménimis, Rue du Gouty, Le Rayau, Les Evelines.

Le brûlage des déchets verts provenant de tontes, débroussaillages, tailles de haies etc, est totalement interdit toute l'année par arrêté préfectoral. Les déchets doivent être déposés en déchetterie sous peine d'amende.



#### Les horaires de la déchèterie de la Heunotte à Gérardmer :

#### Du 1er avril au 31 octobre :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 17h30.

Du 1er novembre au 31 mars : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30

(Fermée les dimanches et jours fériés.)

à 16h30, le samedi de 8h30 à 16h30.

Vous pouvez y déposer : papier, carton, plastique, huile de vidange, batteries, piles usagées, verre, vêtements, végétaux, ferraille, objets encombrants, bois et gravats, déchets d'équipement électriques et électroniques, cartouches d'impression usagées et les déchets ménagers spéciaux.





## Eau et assainissement



#### Facture d'eau

Depuis le 1er janvier 2023, le transfert de compétence eauassainissement a été effectué vers la **Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges.** 

C'est la CCGHV qui gère désormais la facturation de ces services.

Pour toutes questions:

#### Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges

16 rue Charles de Gaulle

88400 Gérardmer

Service facturation eau-assainissement

Tél: 03 29 60 60 76

eau.assainissement@ccghv.fr

Vous avez la possibilité de mensualiser vos factures d'eau et assainissement, de demander à être prélevé à l'échéance, payer par carte bancaire sur payfip.gouv.fr ou en espèces jusqu'à 300 € chez les buralistes partenaires.

# **Transport**

Le transport scolaire exploité par la Maison de la région d'Épinal s'effectue avec 2 modes de transport possible :



Réseau routier Fluo Grand Est (scolaire et régulier) : il est également ouvert aux usagers non scolaires dans la limite des places disponibles. Il se compose de 335 lignes scolaires et 12 lignes régulières qui circulent chaque jour scolaire.



Réseau TER Fluo Grand Est : par rail ou par route. Le service transports contrôle régulièrement l'exécution des services confiés par marchés aux transporteurs

#### Tarifs et inscriptions

Pour connaître les tarifs, rendez-vous sur le site:

» fluo.grandest.fr

Inscription pour les transports scolaire:

>> fluo.grandest.fr/scolaire

Remboursement 60 % du reste à charge (uniquement pour les collégiens) en Mairie accompagné d'un RIB + carte de transport + justificatif de règlement

#### **Contact**

Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter le service transports d'Épinal :

#### Téléphone

du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 au 03 87 33 67 98

#### Mail

transports88@grandest.fr (Merci de préciser votre n° de dossier dans votre envoi ou le nom, prénom et date de naissance de l'enfant)

#### **Adresse**

Du lundi au vendredi de 9h à 12h00 Maison de la Région d'Epinal , 40 quai des Bons Enfants 88 026 EPINAL



### FICHE HORAIRES LIGNE RÉGULIÈRE 28 BRUYERES GÉRARDMER



ARRIVÉES						
JOURS DE CIRCULATION	Du lundi au vendredi en période scolaire		Lu au Ve (vac. Scolaires) Samedi (Toute l'année)			
Véhicule	1	2	1	2	1	1
service	07:00	3	5	7	9	11
GRANDVILLERS - 16 rue de la Maire (Pont)						
BRUYÈRES - Collège	07:10	07:50	12:05	17:05	07:50	13:05
BRUYÈRES - Passage à Niveau	07:12	07:52	12:07	17:07	07:52	13:07
CHAMP LE DUC - Zone Artisanale	07:14	07:54	12:09	17:09	07:54	13:09
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 3 rue de la gare	07:16	07:56	12:11	17:11	07:56	13:11
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 43 rue de la Vologne	07:18	07:58	12:13	17:13	07:58	13:13
GRANGES-AUMONTZEY - Aumontzey centre	07:21	08:01	12:16	17:16	08:01	13:16
GRANGES-AUMONTZEY - Frambéménil	07:23	08:03	12:18	17:18	08:03	13:18
GRANGES-AUMONTZEY - ZA Florivoie	07:24	08:04	12:19	17:19	08:04	13:19
GRANGES-AUMONTZEY - Ecole	07:26	08:06	12:21	17:21	08:06	13:21
GRANGES-AUMONTZEY - Carrefour Route du Tholy	07:28	08:08	12:23	17:23	08:08	13:23
GRANGES-AUMONTZEY - 2 Les Evelines	07:30	08:10	12:25	17:25	08:10	13:25
GRANGES-AUMONTZEY - 51 Les Evelines	07:31	08:11	12:26	17:26	08:11	13:26
GÉRARDMER - Le Kertoff	07:35	08:15	12:30	17:30	08:15	13:30
GÉRARDMER - Kichompré	07:37	08:17	12:32	17:32	08:17	13:32
GÉRARDMER - La Croisette	07:39	08:19	12:34	17:34	08:19	13:34
GÉRARDMER - Halle des Sports	07:42	08:22	12:37	17:37	08:22	13:37
GÉRARDMER - Boulevard d'Alsace	07:45	08:25	12:40	17:40	08:25	13:40
DÉPARTS					ligne 1C 8h30	

ARRIVÉES						ligne 1C 16h55
JOURS DE CIRCULATION	Du lundi au vendredi en période scolaire			Lu au Ve (vac. Scolaires) Samedi (Toute l'année)		
Véhicule	2	2	1	2	1	1
service GÉRARDMER - Halle des Sports	2	12:15	17:30	18:10	10	12
GÉRARDMER - Boulevard d'Alsace	07:40	12:10	17:35	18:15	12:20	17:35
GERARDMER - Boulevard d'Alsace	07:10					
GÉRARDMER - La Croisette	07:13	12:23	17:38	18:18	12:23	17:38
GÉRARDMER - Kichompré	07:16	12:26	17:41	18:21	12:26	17:41
GÉRARDMER - Le Kertoff	07:17	12:27	17:42	18:22	12:27	17:42
GRANGES-AUMONTZEY - 51 Les Evelines	07:22	12:32	17:47	18:27	12:32	17:47
GRANGES-AUMONTZEY - 2 Les Evelines	07:23	12:33	17:48	18:28	12:33	17:48
GRANGES-AUMONTZEY - Carrefour Route du Tholy	07:25	12:35	17:50	18:30	12:35	17:50
GRANGES-AUMONTZEY - Ecole	07:27	12:37	17:52	18:32	12:37	17:52
GRANGES-AUMONTZEY - ZA Florivoie	07:29	12:39	17:54	18:34	12:39	17:54
GRANGES-AUMONTZEY - Frambéménil	07:30	12:40	17:55	18:35	12:40	17:55
GRANGES-AUMONTZEY - Aumontzey centre	07:32	12:42	17:57	18:37	12:42	17:57
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 43 rue de la Vologne	07:34	12:44	17:59	18:39	12:44	17:59
LAVELINE-DEVANT-BRUYÈRES - 3 rue de la gare	07:36	12:46	18:01	18:41	12:46	18:01
CHAMP LE DUC - Zone Artisanale	07:38	12:48	18:03	18:43	12:48	18:03
BRUYÈRES - Passage à Niveau	07:40	12:50	18:05	18:45	12:50	18:05
BRUYÈRES - Collège	07:43	12:53	18:08	18:48	12:53	18:08
GRANDVILLERS - 16 rue de la mairie (Pont)		13:03	18:18	18:58		
DÉPARTS					ligne 1C 8h30	

## Vie scolaire

#### L'inscription de votre enfant à l'école se déroule en 2 étapes :

- Au Pôle Socio-culturel, qui procédera à l'inscription de votre enfant
- · À l'école, pour procéder à l'admission de votre enfant



École Maternelle

11 rue P. Ancel Seitz Tel: **03 29 51 43 94**  Directrice : Isabelle Gagetta Email : ce.0880536@ac-nancy-metz.fr



École Élémentaire

13 rue P. Ancel Seitz Tel: **03 29 51 41 98** 

### Périscolaire

#### Enfants scolarisés ou domiciliés dans la commune

L'accueil périscolaire est un service proposé aux familles qui a pour but l'encadrement des enfants dont les parents ont un emploi du temps contraignant.

# La Maison des P'tits Loups (Micro-crèche)

Directrice: Léa Sontot Au Pôle Socio-culturel Simone Veil 39 les Champs de la Borde 88 640 Granges Aumontzey

**\** 09 62 53 11 29

™ Mail: lamaisondesptitsloups@hotmail.com

#### Horaires:

Ouvert du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00 (N'hésitez pas à les contacter pour les tarifs)

# La Ronde des Sotrés (Périscolaire)

Directeur: Bastien Liegeois

Au Pôle Socio-culturel Simone Veil 39 Les champs de la Borde 88640 Granges-Aumontzey

**\** 03 29 57 64 66

■ Mail: periscolaire@granges-aumontzey.fr

#### Horaires inscriptions et réglements :

Lundi7h30-12h13h30-16h00Mardi8h30-12h14h00-18h30Mercredi8h00-12h13h30-17h00

Jeudi 7h30-12h fermé

Vendredi 7h30-12h 14h00-17h30

### Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi

Quotient familial	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
Garderie ½ heure	0.55€	0.70€	0.80€
Goûter / Petit-déjeuner	0.50€	0.60€	0.70€
ALSH ½ journée sans repas	5.50€	6€	6.50€
ALSH ½ journée avec repas	9.50€	10.50€	11.50€
ALSH journée 8h-17h avec repas	12.50€	14€	15.50€
ALSH journée 8h-17h	55€	66€	71.50€
5 jours consécutifs	336	306	7 11300

#### Mercredi

Quotient familial	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
Session 5 semaines			
ALSH ½ journée sans repas	22€	24€	<b>26</b> €
ALSH ½ journée avec repas	38€	42€	46€
ALSH journée 8h-17h avec repas	50€	56€	<b>62</b> €

Session 6 semaines	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
ALSH ½ journée sans repas	27.50€	30€	32.50€
ALSH ½ journée avec repas	47.50€	52.50€	57.50€
ALSH journée 8h-17h avec repas	62.50€	70€	<b>77.50</b> €

Session 7 semaines	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
ALSH ½ journée sans repas	33€	36€	39€
ALSH ½ journée avec repas	57€	63€	69€
ALSH journée 8h-17h avec repas	75€	84€	93€

# Tarifs 2024

#### Cantine (Dispositif à 1€)

Quotient familial	< 703	De 703 à 1 200	>1 200
Participation de l'État	3.00 €	3.00 €	-
Participation Communale	-	0.15 €	-
Reste à charge des familles	0.80€	1 €	4.50 €
Total	3.80 €	4.15€	4.50€



# **Culture**



Au Pôle Socio-culturel Simone Veil 39 Les champs de la Borde 88640 Granges-Aumontzey

- **\** 03 29 57 64 66
- Mail: periscolaire@granges-aumontzey.fr

#### Compétence Municipale:

- Théatre
- Chant Choral (pour adultes)
- Les Arts Plastiques
- Les Epinettes
- Arts Chorégraphiques



Compétence Communautaire (Inscriptions et Règlements à la CCGHV, Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges)
Les Cours de Formation Instrumentale:

- La Guitare
- Le Piano
- Le Violon
- La Flûte traversière
- Les Percussions
- Les Cuivres
- Le Saxophone
- L'Eveil Musical
- Le Chant Choral pour enfants
- La Formation Musicale

Activités	Tarif	Code	Code	Code	Code	Code
Tarifs / Année	Exterieur	E	D	С	В	Α
Arts Plastiques						
Théâtre						
Épinettes	163€	55€	48€	38€	31€	18€
Arts Chorégraphiques						
Chant Choral Adultes	99€	55€	48€	38€	31€	18€

Attribution de la lettre code à partir du Quotient Familial ( Code A : 0,00 € à 703,00 € , Code B de 703,01 € à 1058,00 € , Code C de 1058,01 € à 1506,00€, Code D de 1506,01 € à 1812,00 €, Code E plus de 1812,00).





Cette carte, valable du 1er janvier au 31 décembre, est délivrée gratuitement par chaque mairie de résidence en fournissant plusieurs justificatifs : une photo, une pièce d'identité, le livret de famille, un justificatif de domicile ainsi qu'une attestation de quotient familial transmise par la CAF. Pour les non allocataires CAF ne disposant pas de cette attestation, un avis d'impôt est à fournir pour calculer le quotient familial : ce dernier permet à la mairie de reporter une lettre code sur la carte pour bénéficier des réductions auxquelles les titulaires ont droit.



#### Où l'utiliser?

Médiathèque
Ludothèque
École de musique
Centre aquatique
Complexe sportif (sauf bowling)
Union nautique
Domaine de Ski Nordique (Gérardmer,
Le Valtin, Xonrupt-Longemer)

Le pass Gérardmer Hautes Vosges est à renouveler chaque année car il a une validité d'un an (du 1er janvier au 31 décembre).

# Vie associative



Parents d'élèves, basket, foot, équitation, art, Vtt, randonnée, pêche, yoga, belote...

Une cinquantaine d'associations sont présentes sur notre territoire!

Si vous souhaitez les découvrir, rendez-vous sur notre site internet :

granges-aumontzey.fr/associations/

# Centre communal d'action Sociale (CCAS)

L'action sociale du CCAS est menée en faveur des familles, des personnes âgées, à mobilité réduite, en situation de difficulté passagère ou de précarité. Il développe différentes activités et missions telles que :

- Aider à remplir des dossiers de demandes d'aide sociale légale
- •Domicilier les personnes sans domicile stable
- Proposer des dispositifs d'aide à la population sous forme de prestations (aides financières : BAFA, téléalarme ou permis de conduire ; paiement d'impayés de factures EDF, gaz, fioul ou eau) ou colis alimentaires.

#### **Contact CCAS**

- **\** 03 29 51 60 59
- dduhaut@granges-aumontzey.fr

# Dispositif argent de poche

# Circonscription MSVS de Gérardmer

Maison de la Solidarité et de la Vie Sociale

#### **Contact MSVS**

18 Boulevard Adolphe Garnier, 88640 Gérardmer • 03 29 63 66 66 Depuis les vacances d'été 2021, le dispositif «Argent de poche» a fait son apparition pour les adolescents de la commune. Mené par la municipalité, les jeunes de 14 à 17 ans peuvent donner un peu de leur temps en échange d'argent (15 € par mission). À raison de trois heures trente de mission, dont une demi-heure de repos, les objectifs principaux du dispositif sont de favoriser l'action des jeunes vis-à-vis des adultes, sensibiliser au monde du travail et de disposer d'argent de poche.

Les jeunes peuvent dès à présent retirer un dossier de candidature auprès du secrétariat de la mairie.





#### Le Relais Petite-Enfance (R.P.E)

Initiés par la Caisse nationale des Allocations familiales, les relais petite enfance (ex RAM) sont basés sur des principes fondamentaux de neutralité et de gratuité.

Leurs missions ont été élargies par la loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (dite loi Asap) de décembre 2020 : ils deviennent ainsi des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile. Le changement de nom vient matérialiser l'unicité des différents modes d'accueil, affichée par l'article 2 qui précise qu'établissements d'accueil du jeune enfant (Eaje), assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile participent tous trois à «l'accueil de jeunes enfants»

Ils ont pour but d'améliorer la qualité de l'accueil du jeune enfant à domicile en accompagnant les parents et les assistants maternels et gardes à domicile.

# Pour les Assistantes Maternelles et gardes à domicile

- Information sur les droits et les obligations du salarié, ainsi que le statut professionnel
- Écoute et soutien dans la pratique quotidienne de son activité professionnelle
- Accompagnement à la professionnalisation
   par la mise en place de formations ou de réunions thématiques
- Rompre l'isolement par la mise en place d'ateliers d'éveil collectifs

# Pour les enfants de quelques mois à 6 ans

- Ateliers d'éveil réguliers favorisant le développement et l'éveil des tout-petits
- Participe à la sociabilisation des enfants
- Organisation de temps festifs, sorties découvertes et ludiques



# Pour les parents et futurs parents

- Information sur les modes d'accueil du jeune enfant
- Mise à disposition des listes des assistants maternels agrées
- Information sur les droits et les obligations des parents employeurs (contrat de travail, rémunération, déclaration Pajemploi...)

#### Contacts:

#### Aurélie WALLOIS

Responsable du service Tél: 06 37 97 15 78 rpe@ccghv.fr



# Granges pratique



# Numéros utiles

#### **Contacts services administratifs**

Mairie Granges 03 29 51 41 09 Maire Aumontzey 09 66 85 53 53 Communauté de Communes Gérardmer Hautes Vosges 03 29 27 29 04 Région Grand Est 03 88 15 68 67 Préfecture 03 29 69 88 88 Sous-préfecture 03 29 69 89 59 SGC Gérardmer (trésor public) 03 29 63 09 89 CCAS 03 29 51 60 59 Conseil Départemental 03 29 29 88 88

#### Contacts au quotidien

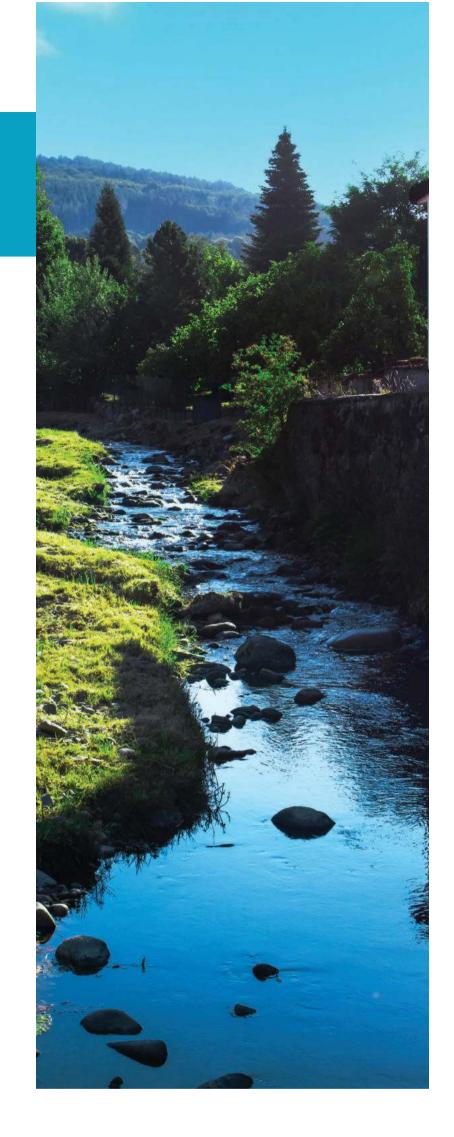
École maternelle	03 29 51 43 94
École élémentaire	03 29 51 41 98
Accueil périscolaire	03 29 57 64 66
Restauration scolaire	03 29 57 64 66
Déchetterie	06 73 88 73 21
Gérardmer R.P.E	06 37 97 15 78
MSVS	03 29 63 66 66

#### Contacts santé et sécurité

Pompiers Gendarmerie de Corcieux 03 29 50 66 17 Gendarmerie de Fraize 03 29 50 30 17 N° d'urgence depuis un mobile 112 Cabinet médical Dr VANEY 03 29 51 45 90 Cabinet médical Granges 03 29 51 42 80 Pompes Funèbres 03 29 51 40 82 Pharmacie COLIN 03 29 51 41 43 Hôpital Gérardmer 03 29 60 29 60 Hôpital Saint Dié 03 29 52 83 00 SAMU 15 Infirmiers libéraux KIEFFER - LENHARD 03 29 52 62 05

03 29 51 42 65

DE LIBERALI-FREMINET





# Évenements

### Sur la commune

Grâce aux multiples associations présentes sur notre commune, de nombreux événements sont proposés tout au long de l'année. N'hésitez pas à vous rendre sur notre page internet, sur nos réseaux sociaux ou demandez le bulletin municipal Vologne Infos pour ne manquer aucune date.

### Nos évenements Permanents

21/06 : Fête de la musique de Granges-Aumontzey

13/07 : Spectacle Son & Lumière

14/07: Revue des sapeurs-pompiers

Été: tous les mercredis: Marchés Nocturnes Artisanaux

11/11: Repas républicain

#### D'Avril à Octobre :

Marché hebdomadaire les mardis matins, place de l'église



